



SAEKK

Caisse-Maladie
des Médecins Suisses

Rapport d'activité 2024



Contenu

4	Éditorial
6	2024 en un coup d'œil
10	Gouvernance d'entreprise
13	Organisation
17	Rapport de situation
24	Comptes annuels
32	Rapport de l'organe de révision
34	Nos équipes
38	Liste des délégués
40	Sociétés de courtage

Photo de couverture

Repousser les limites - au travail comme dans le jeu

À l'occasion des 125 ans de la SAEKK, les médecins ont relevé des défis aussi insolites qu'exigeants: tours de stabilité, textes à déchiffrer... Autant d'épreuves qui ont permis de réunir des fonds pour Médecins Sans Frontières, dans un esprit aussi solidaire que compétitif !

Éditorial

Chers membres de la société coopérative

«L'avenir ne se fait pas tout seul – il faut le construire avec courage.» Ce principe directeur caractérise notre action au sein de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses (SAEKK). Dans une époque marquée par des changements rapides et des exigences croissantes, notre idée fondamentale de société coopérative «par des médecins pour les médecins» reste inchangée – même si les réponses que nous apportons évoluent avec le temps.

Avec le rapport annuel dans sa version rafraîchie, y compris le nouveau logo, nous ne vous présentons pas seulement une image modernisée, mais aussi une société coopérative qui relève les défis du présent avec clairvoyance et engagement. L'augmentation des absences pour cause de maladie chez les médecins est un signal clair: le quotidien professionnel devient plus complexe, les contraintes augmentent. C'est pourquoi nous ne nous considérons pas seulement comme un prestataire dans le domaine de la perte de gain et un intermédiaire en matière d'assurance-maladie, mais aussi comme un partenaire qui vous propose des solutions allant au-delà des prestations classiques.

Notre offre comprend donc non seulement des produits de premier ordre dans le domaine de l'assurance perte de gain et de l'assurance-maladie,

mais aussi un soutien pratique comme des formations continues reconnues en gestion du stress et du coaching, le tout à des conditions particulièrement attrayantes. Notre but est de vous offrir non seulement une protection financière, mais aussi un soulagement perceptible dans votre quotidien professionnel.

L'année 2024 a été fructueuse pour la SAEKK. Elle nous invite à nous réjouir grâce notamment à la confiance que vous nous renouvez année après année, mais aussi grâce à un très bon résultat dans le domaine des marchés financiers. Nous avons célébré notre 125^e anniversaire sur le Sântis, un lieu emblématique qui nous rappelle que si nous avons déjà atteint de belles hauteurs et que nous voulons gravir ensemble d'autres sommets encore.

L'avenir nous réserve également des projets passionnants. Ainsi, nous développons actuellement un produit pour succéder aux plans B et C. Ce nouveau produit préserve la compétitivité de la SAEKK tout en tenant compte de l'évolution de la société, comme le cumul des activités salariées. De plus, nous offrirons bientôt à nos affiliés la possibilité de rester membres chez nous au-delà de 65 ans, une étape importante pour répondre aux besoins d'un corps médical en pleine mutation et aux exigences de la société actuelle à l'égard des professionnels de la santé.

Dans le domaine de l'informatique, le remplacement de notre système central «Topass» est un projet phare de l'année en cours. Ce projet marque notre entrée dans une nouvelle ère numérique qui rendra les échanges entre partenaires, membres, sociétés de courtage et nous plus conviviaux et efficaces.

Toutefois, nous ne sommes pas épargnés par les défis et l'augmentation générale des cotisations de 12.5% pour cette année était nécessaire pour pérenniser notre haut niveau de performance. Nous avons néanmoins pu atténuer considérablement cette hausse grâce à une ristourne de cotisations exceptionnellement élevée de plus de 15%. Par rapport à nos concurrents qui ont dû procéder à des augmentations de primes parfois considérables au cours des dernières années, nous continuons ainsi à offrir un rapport qualité-prix extrêmement compétitif.

Votre confiance et votre fidélité sont la base de notre succès. Toute l'équipe de la SAEKK travaille avec une grande motivation pour continuer à vous offrir un service de première qualité et des solutions innovantes. Ensemble, nous construisons les 125 prochaines années – avec la conviction et les connaissances actuelles qui nous anime depuis 1898.

Nous vous remercions du soutien continu que vous apportez à notre société coopérative.



J. Schumacher

Dr méd. Jean-Daniel Schumacher
Président de l'Administration



D. Kaufmann

Daniel N. Kaufmann
Directeur

Généralités

Nombre de collaboratrices et collaborateurs

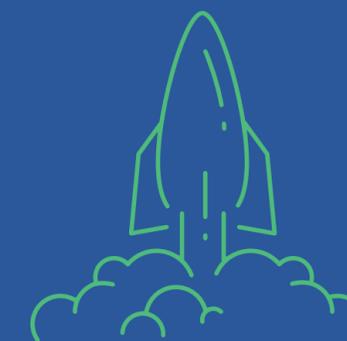


874.8 millions CHF



Total du bilan

6.11 %



Performance
Placements financiers



Les chiffres disent beaucoup, mais pas tout. Ils donnent un aperçu d'un exercice caractérisé par la stabilité, la fiabilité et la confiance. Derrière chaque chiffre clé se cache l'enthousiasme de notre équipe qui fournit au quotidien un travail personnalisé, compétent et engagé pour le bien-être des membres de notre société coopérative.

2024 en un coup d'œil

Indemnités journalières

Assurance-maladie



14'848

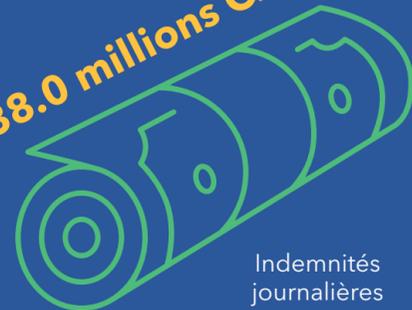
personnes assurées

1.1 millions CHF

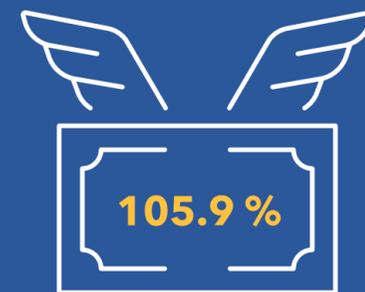


Rémunération de l'effectif EGG, commissions comprises

38.0 millions CHF



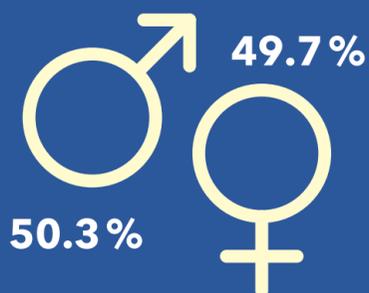
Indemnités journalières versées



105.9 %

Taux de sinistres

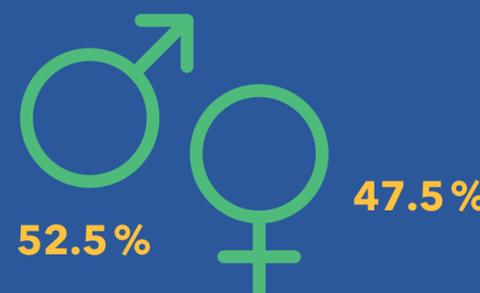
Répartition des sexes



50.3 %

49.7 %

Répartition des sexes

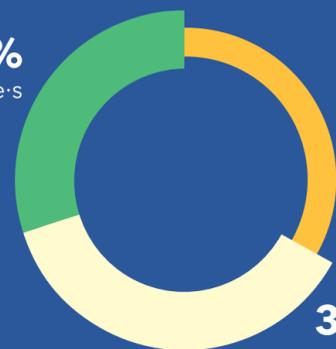


52.5 %

47.5 %

30.2 %

Assuré-e-s semi-privé-e-s



37.0 %

Assuré-e-s privé-e-s

15.65 %



Participation aux excédents sur la cotisation totale 2024

14'206



Membres

Immobilier

Résultat net des biens immobiliers détenus directement



2.1 millions CHF



23.1 millions CHF

Investissements dans de nouveaux biens immobiliers



454

appartements à louer

Pour nous, investir de manière durable signifie créer aujourd'hui des valeurs qui dureront encore demain. C'est pourquoi le portefeuille immobilier de la SAEKK n'est pas seulement synonyme de substance économique, mais aussi de vision à long terme - et chaque décision est prise dans une optique de maintien de la valeur, de responsabilité sociale et de durabilité.

Nos membres et assuré-e-s sont au centre de nos préoccupations. Qu'ils soient salariés ou qu'ils aient leur propre cabinet, ils bénéficient de solutions individuelles, d'un accompagnement personnalisé et de réponses compétentes aux questions relatives aux indemnités journalières et à l'assurance-maladie.

Gouvernance d'entreprise

La société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (SAEKK) s'engage à mener une gestion d'entreprise responsable, transparente et efficace. Les pages suivantes donnent un aperçu de la structure organisationnelle, des mécanismes de décision et des instances de contrôle de la société coopérative.

Les principes fondamentaux de la SAEKK sont consignés dans ses statuts, dans son règlement d'organisation et dans d'autres directives. Le respect de leur application est régulièrement contrôlé et les adaptations éventuelles requises sont effectuées périodiquement.

Structure organisationnelle

La SAEKK est organisée de la manière suivante :

- Votation générale
- Assemblée des délégué·e·s
- Administration
- Direction
- Commission médicale

Votation générale

Les droits des membres sont en principe transférés à l'assemblée des délégué·e·s, à l'exception des points suivants :

- élection des délégué·e·s
- résolutions demandées par écrit par au moins 500 délégué·e·s



Les délégué·e·s pour la période administrative du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028 ont été élus par votation générale au 31 décembre 2024 (date d'élection). La liste des délégué·e·s figure aux pages 38-39.

Assemblée des délégué·e·s

L'assemblée des délégué·e·s est composée des représentantes et représentants élus des membres (entre 50 et 60 délégué·e·s). Elle se réunit en règle générale une fois par an et assume notamment les tâches suivantes :

- approbation du rapport d'activité et des comptes annuels
- élection et décharge de l'Administration
- définition de l'orientation stratégique
- décisions de modification des statuts

La 33^e assemblée des délégué·e·s a eu lieu le 29 juin 2024 sur le Sântis.

Administration

L'Administration assume la responsabilité de la gestion stratégique de la société coopérative. Elle se compose d'au moins sept membres, élus par l'assemblée des délégué·e·s pour un mandat de quatre ans. Les membres qui ont atteint l'âge de 70 ans se retirent lors de la prochaine assemblée des délégué·e·s. L'Administration se constitue elle-même et élit en son sein le ou la président·e et le ou la vice-président·e.

L'Administration est composée des personnes dont les noms figurent à la page 14, toutes domiciliées en Suisse.

La répartition des compétences entre l'Administration et la Direction est fixée dans le règlement d'organisation. L'Administration assure la direction générale de la SAEKK ainsi que la surveillance et le contrôle de ses activités.

En 2024, l'Administration s'est réunie à quatre reprises sous la présidence de Jean-Daniel Schumacher.





La division Audit, présidée par Daniel Steiner, a tenu cinq réunions ordinaires au cours de la période sous revue.

La commission Placement de capitaux, présidée par Stefan Bodmer, s'est réunie pour neuf séances ordinaires.

Direction

La Direction, dirigée par Daniel N. Kaufmann, est responsable de la mise en œuvre opérationnelle des directives stratégiques. Les membres de la Direction sont nommés par l'Administration et assument entre autres les tâches suivantes :

- gestion quotidienne et administration de la société coopérative
- mise en œuvre des décisions de l'Administration et de l'assemblée des délégués
- finances et comptabilité

Le directeur ainsi que les autres cadres, à savoir S. Eisenring (à partir d'août 2024), M. Straub (jusqu'en août 2024), G. Braun, S. Russo, D. Moser (à partir d'octobre 2024) et F. Pasquariello sont domiciliés en Suisse.

Commission médicale

La Commission médicale, présidée par Guy Bourgeois, est élue par l'Administration et se compose de quatre spécialistes de médecine humaine et d'un juriste. En tant que médecins-conseils, les membres assument notamment les tâches suivantes :

- décisions sur l'admission de nouveaux membres et l'augmentation des indemnités journalières
- décisions en matière de prestations de la caisse d'indemnité journalière
- décisions sur la réalisation d'entretiens d'orientation
- consultation de la division juridique au sujet de l'éventuelle exclusion d'un membre
- décisions sur les distributions du fonds destiné aux situations extrêmes

Les médecins de la Commission médicale exercent régulièrement, en principe hebdomadairement, leur rôle de médecin-conseil. Lors de séances ad hoc, la Commission se penche notamment sur les situations complexes et décide de l'accompagnement. Dix séances ont eu lieu au cours de l'exercice sous revue.

Mécanismes de contrôle

Afin de garantir une gestion transparente et conforme à la loi de la société coopérative, les mécanismes de contrôle suivants sont mis en œuvre :

- Système de contrôle interne : la division Audit surveille la gestion des risques et évalue régulièrement le système de contrôle interne.
- Révision externe : les comptes annuels de la SAEKK sont vérifiés chaque année par un organe de révision indépendant. Celui-ci vérifie également l'existence du système de contrôle interne.
- Revue des investissements : Au moins tous les 5 ans, une revue des investissements de la SAEKK est effectuée par un prestataire de services indépendant (la dernière fois en 2024 par PPCmetrics SA).
- Règlement d'organisation : le règlement définit clairement les compétences, les responsabilités et les délimitations des rôles entre l'Administration, la Direction et la Commission médicale.

Organisation

Administration :

(de g. à dr.)

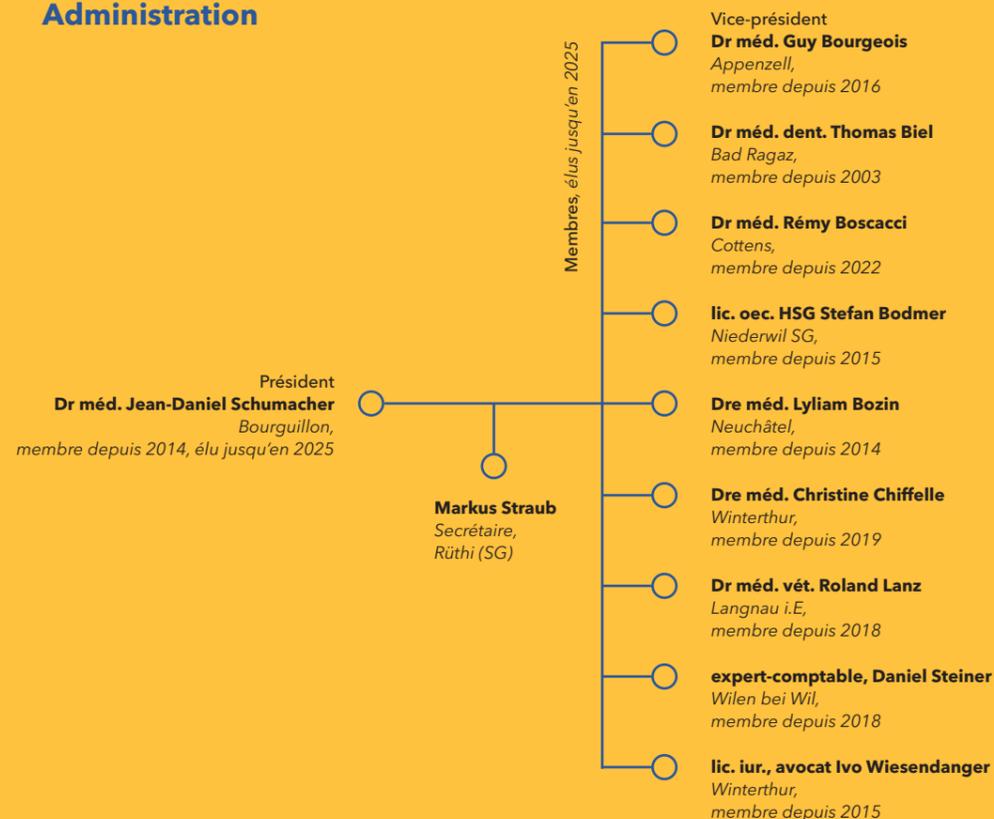
Jean-Daniel Schumacher
Daniel Steiner
Guy Bourgeois
Roland Lanz
Ivo Wiesendanger
Markus Straub
Lyliam Bozin
Christine Chiffelle
Rémy Boscacci
Stefan Bodmer

absent :

Thomas Biel

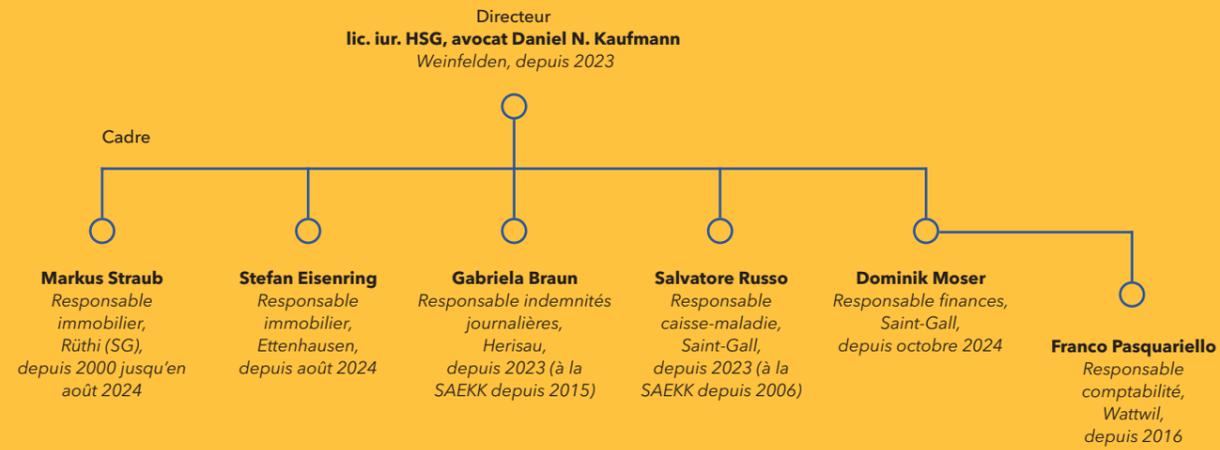


Administration



Organisation

Direction

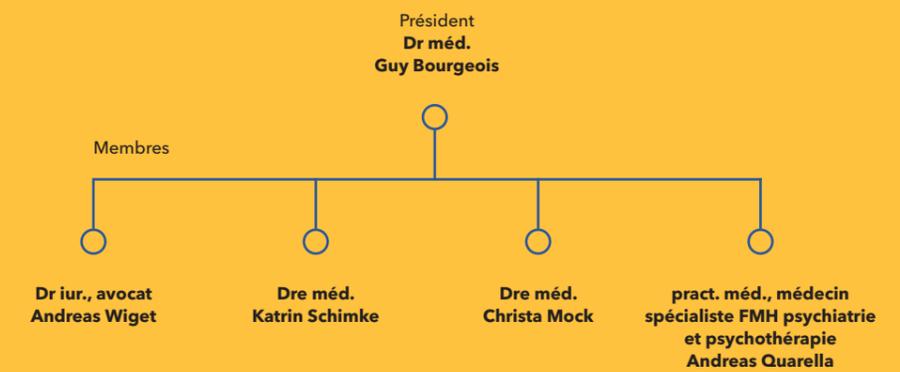


←
Commission médicale :
(de dr. à g.)
Andreas Quarella
Christa Mock
Guy Bourgeois
Katrin Schimke
Andreas Wiget



←
Direction
(de dr. à g.)
Franco Pasquariello
Markus Straub
Gabriela Braun
Daniel N. Kaufmann
Stefan Eisenring
Dominik Moser
Salvatore Russo

Commission médicale



Rapport de situation

Modèle d'entreprise de la SAEKK et situation financière

En raison de plusieurs départs à la retraite, la Direction de la SAEKK a été largement renouvelée au cours des deux dernières années, ce qui a apporté à la fois des défis et des opportunités de transformation. À la fin de l'année 2024, la nouvelle Direction, sous la conduite de Daniel N. Kaufmann, peut se réjouir d'une année réussie.

Les principaux domaines opérationnels de la société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (SAEKK) ainsi que sa situation financière et son évolution au cours de l'exercice 2024 sont présentés ci-après.

Indemnités journalières

La SAEKK propose des prestations dans le domaine des indemnités journalières pour les groupes cibles définis dans ses statuts, à savoir les spécialistes en médecine humaine, dentaire, vétérinaire et chiropratique. Celles-ci comprennent les indemnités journalières en cas de maladie et d'accident, ainsi que les indemnités de décès. Actuellement, la distribution se fait presque exclusivement par le biais d'un réseau de sociétés de courtage bien établies.

Afin d'offrir un soutien supplémentaire à ses membres, la SAEKK s'est récemment engagée dans le domaine de la prévention. Grâce à des manifestations intéressantes à des conditions avantageuses, les membres peuvent bénéficier de formations pour gagner en légèreté dans leur quotidien.

Il existe actuellement trois plans de prestations dans le domaine des indemnités journalières (A, B et C), le plan de prestations A n'acceptant plus de nouveaux membres depuis de nombreuses années. Les *tableaux 1 et 2* montrent comment l'effectif des membres de la SAEKK a évolué au cours de l'exercice 2024 par rapport à 2023.

Malgré la grande stabilité du nombre de membres, les charges de prestations ont globalement augmenté de 7.11 % en 2024 par rapport à l'année précédente. Cela a conduit à un taux de sinistres de 105.92 % (99.41 % l'année précédente) comme le montre ci-dessous le *tableau 3* des cotisations et des prestations.

Tous les plans de prestations	Effectif des membres	
	2024	2023
Membres	14'206	14'207
Femmes	47.49 %	46.32 %
Hommes	52.51 %	53.68 %
Répartition par spécialité		
Médecine humaine	11'750	11'700
Médecine dentaire	1'728	1'769
Médecine vétérinaire	641	659
Chiropratique	87	79

Tableau 1

Plan de prestations A	Effectif des membres		Âge moyen	
	2024	2023	2024	2023
Caisse maladie de base	93	110	87.02	86.83
Caisse d'assurance accident de base	92	108	86.93	86.82
Caisse de décès	135	159	88.52	88.14

Plan de prestations B	2024	2023	2024	2023
Indemnité journalière de base	12'153	12'081	50.23	50.10
Indemnité journalière complémentaire	1'203	1'254	52.88	53.07
Indemnité journalière en cas d'invalidité	9'839	10'106	49.06	48.90
Indemnité de décès	398	458	55.37	55.94

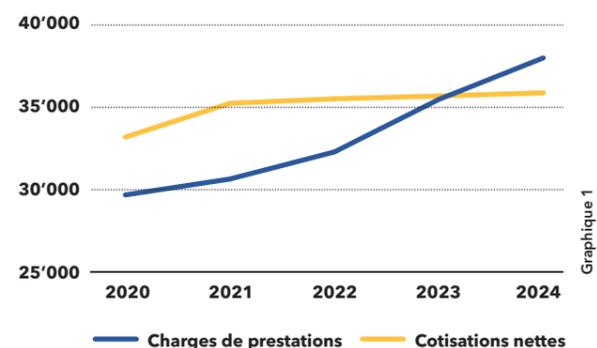
Plan de prestations C	2024	2023	2024	2023
Indemnité journalière de base accident & maladie	192	132	40.54	40.22
Indemnité journalière en cas d'invalidité accident & maladie	51	37	39.96	40.18
Indemnité journalière de base maladie	82	55	42.71	42.93
Indemnité journalière en cas d'invalidité maladie	30	26	44.07	42.31

Tableau 2

Développement des opérations d'indemnités journalières (en CHF)	Total	Plan A	Plan B	Plan C
2024				
Cotisations brutes	44'821'565	54'119	44'371'319	396'126
Bonus sur les cotisations brutes	-8'941'423	-12'577	-8'896'313	-32'533
Produits de la caisse d'indemnité journalière	35'880'142			
Prestations caisse d'indemnités journalières	-38'004'911	-369'060	-37'018'952	-616'900
Résultat opérations d'indemnités journalières 2024	-2'124'770			
Taux de sinistres en 2024	105.92 %			
2023				
Cotisations brutes	44'603'587	73'564	44'278'782	251'241
Bonus sur les cotisations brutes	-8'913'681	-16'621	-8'884'784	-12'276
Produits de la caisse d'indemnité journalière	35'689'906			
Prestations caisse d'indemnités journalières	-35'480'995	-469'970	-34'695'843	-315'182
Résultat opérations d'indemnités journalières 2023	208'911			
Taux de sinistres en 2023	99.41 %			

Tableau 3

Évolution des charges de prestations et des cotisations nettes en milliers de CHF



L'évolution du taux de sinistres en 2024 reflète une tendance qui se poursuit depuis cinq ans : alors que les cotisations nettes sont restées stables après une hausse en 2021, les charges de prestations n'ont cessé d'augmenter, ce qui a entraîné une détérioration du taux de sinistres, qui est passé de 89.4% en 2020 à 105.9% en 2024 (voir graphique 1 et graphique 2).

Évolution du taux de sinistres et du nombre de membres



Intermédiation en matière d'assurance-maladie

La SAEKK ne se limite pas aux indemnités journalières. Elle est également active dans le domaine de l'intermédiation en matière d'assurance-maladie. Ce service est proposé d'une part aux groupes cibles définis dans les statuts et, d'autre part, aux membres de leur famille et aux employé·e·s des cabinets.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, la SAEKK gère une agence spéciale de EGK-Caisse de santé et agit pour elle en tant qu'intermédiaire lié. La SAEKK propose son propre produit exclusif d'assurance-maladie complémentaire, spécialement développé en fonction des besoins de ses groupes cibles.

Fin 2024, la SAEKK s'occupait au total de 14'848 personnes assurées dans le domaine de l'assurance-maladie (année précédente: 14'939). EGK a accordé pour l'année 2024 une rémunération de l'effectif, commissions comprises, d'un montant total de 1.1 million CHF pour cet effectif d'assurés. Si le nombre d'assuré·e·s reste stable, cette rémunération diminuera toutefois à l'avenir, car la rémunération contractuelle de l'effectif par personne assurée du portefeuille EGK subira une réduction progressive au cours des prochaines années. La SAEKK s'efforce toutefois d'augmenter le nombre d'assuré·e·s dans son portefeuille à titre de mesure compensatoire.

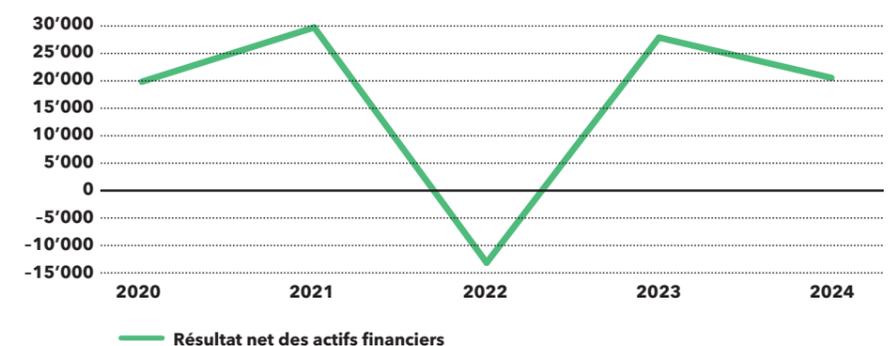
Actifs financiers et biens immobiliers

Outre les cotisations des sociétaires et les revenus provenant des activités d'intermédiation en assurance-maladie, les revenus et les gains en capital provenant des actifs financiers et des biens immobiliers détenus directement contribuent pour une part importante aux recettes totales. Cela permet d'une part de constituer le capital de couverture nécessaire et d'autre part de financer les ristournes régulières et généreuses de cotisations à nos

membres. Les ristournes de cotisations reflètent le but non lucratif de la société coopérative.

En 2024, la SAEKK a réalisé un résultat net sur les placements de 20.54 millions CHF provenant principalement de dividendes, de produits d'intérêts, d'évaluations et de cessions de titres. Les résultats dépendent de l'évolution des bourses et sont donc soumis à de fortes fluctuations comme le montre le graphique 3 sur cinq ans.

Résultat net des actifs financiers en milliers de CHF

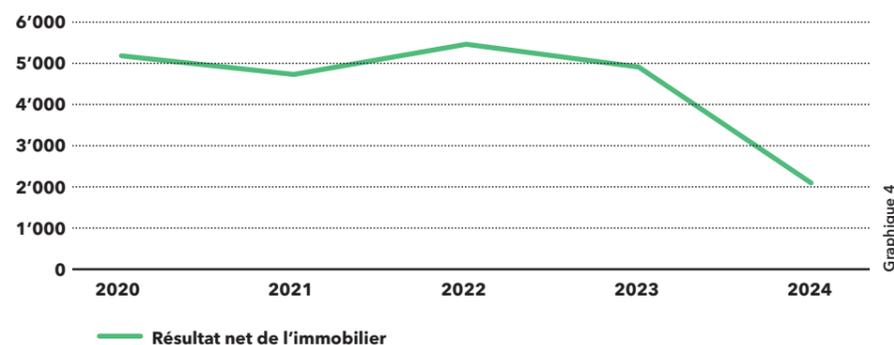


Dans le domaine des biens immobiliers détenus directement, la SAEKK a réalisé en 2024 un résultat net de 2.1 millions CHF, qui se répartit comme l'indique le tableau 4.

Résultat net des immeubles (en CHF)	2024	2023
Produits de la location de biens immobiliers	8'416'524	7'762'332
Recettes du parking Oberer Graben, Saint-Gall*.	609'128	433'748
Total des produits	9'025'651	8'196'080
Charges directes du parking Oberer Graben, Saint-Gall*.	-173'557	-
Charges directes biens immobiliers	-1'787'864	-1'603'039
Total des charges directes	-1'961'421	-1'603'039
Amortissements et corrections de valeur	-4'971'173	-1'683'600
Résultat net des biens immobiliers détenus directement	2'093'057	4'909'441

* Jusqu'à l'exercice 2023, le résultat du parking Oberer Graben à Saint-Gall a été comptabilisé en net. À partir de 2024, les montants bruts seront saisis.

Résultat net de l'immobilier en milliers de CHF



Le produit de la location de biens immobiliers a augmenté de 8.4% en 2024 par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'une nouvelle construction de 39 appartements à Oberuzwil et de l'acquisition de trois nouveaux immeubles d'habitation à Zizers avec 41 appartements au total. Parallèlement, des corrections de valeur plus élevées et non récurrentes sur les biens immobiliers ont pesé plus que proportionnellement sur le résultat, raison pour laquelle le résultat net de la location des biens immobiliers détenus directement de l'année sous revue est significativement inférieur à celui des exercices précédents, comme le montre clairement le *graphique 4* ci-dessous.

Dès 2025, les résultats nets devraient retrouver le niveau des années précédentes.

Gestion des risques

L'Administration examine chaque année les risques de la société coopérative et procède le cas échéant aux ajustements requis. Les principaux risques identifiés sont ceux liés aux placements (évolution des cours, devises, contexte économique général, marché immobilier) et à la santé des membres (évolution non prévisible de la profession de médecin). Les risques découlant de la modification de la loi sur la surveillance des assurances et de la loi sur la réglementation de l'activité des intermédiaires d'assurance ont certes été évalués à la hausse par rapport à l'année précédente, mais ils ne sont pas considérés comme des dangers majeurs. La raison de l'augmentation des risques mentionnés est que les conditions générales sur le marché des intermédiaires deviennent plus complexes, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la distribution des produits de la SAEKK sur le moyen terme.

Actuellement, la distribution se fait presque exclusivement par le biais du réseau de sociétés de courtage.

Environnement de marché et concurrence

Contrairement aux produits de la plupart des autres prestataires, les plans de prestation offerts par la société coopérative constituent ce qu'on appelle des assurances de sommes. Celles-ci couvrent un montant prédéfini, indépendamment des coûts ou pertes effectivement subis par un membre. Si l'on y ajoute les montants très attractifs des primes, la position actuelle de la société coopérative peut être jugée très compétitive, même si les cotisations ont augmenté de 12.5% à partir de l'exercice 2025. L'évolution du métier vers une activité salariée dans des hôpitaux ou des cabinets de groupe au détriment du statut indépendant place la société coopérative face à un certain nombre de défis, d'autant que les produits d'indemnité journalière ont principalement été mis au point pour les médecins exerçant à titre indépendant. La tendance à la baisse du nombre et du degré d'assurances conclues pour l'indemnité journalière en cas d'invalidité doit également être contrée. Au cours de l'exercice 2026, la SAEKK prévoit de lancer un nouveau produit qui répondra mieux aux besoins actuels de nos groupes cibles.

Dans le deuxième domaine opérationnel de la SAEKK, les activités d'intermédiation en assurance-maladie, il s'agit d'augmenter le nombre d'assuré-e-s afin de maintenir le niveau de chiffre d'affaires des années précédentes. Grâce à notre propre produit d'assurance-maladie complémentaire, très attractif pour les groupes cibles, une telle évolution est réaliste.



Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle

En moyenne annuelle, la SAEKK a employé 19.5 EPT (18.5 l'année précédente) avec un taux d'occupation fixe. Quatre personnes étaient en outre employées au salaire horaire. Il s'agissait généralement de quelques heures par mois tout au plus. Quatre concierges exerçaient également une petite activité accessoire pour les biens immobiliers gérés par la société coopérative.

Activités de recherche et de développement

La SAEKK n'a mené aucune activité de recherche et de développement en 2024.

Événements extraordinaires

La SAEKK n'a enregistré aucun événement extraordinaire au cours de l'exercice écoulé.

Perspectives et stratégies

La SAEKK reste un partenaire fiable pour les spécialistes de la médecine humaine, dentaire, vétérinaire et chiropratique. Malgré l'augmentation des prestations dans le domaine des indemnités journalières, la société coopérative reste très stable sur le plan financier et bien positionnée sur le plan stratégique. Le développement continu est au centre de nos attentions. Outre l'optimisation des processus

internes et des systèmes informatiques, de nouvelles opportunités du marché sont également analysées. La société coopérative s'assure ainsi que ses membres bénéficient à long terme d'une offre moderne, performante et pérenne. Actuellement, la SAEKK se concentre sur les priorités stratégiques suivantes :

- **Développement de produits :** le nouveau produit d'indemnités journalières qui sera introduit en 2026 devrait permettre de mieux s'adapter aux besoins des membres. Il permettra à l'avenir une couverture plus flexible, les membres pouvant choisir entre une couverture indemnités journalières exclusivement en cas de maladie ou une couverture pour maladie et accident. En outre, il sera possible de prolonger la couverture au-delà de 65 ans, pour autant que certaines conditions soient remplies. Parallèlement, la structure tarifaire sera recalculée afin de garantir que la cotisation soit adaptée aux risques.
- **Environnement informatique :** le logiciel opérationnel actuel pour l'indemnité journalière, TOPASS, arrive en fin de vie. La SAEKK se trouve actuellement dans un processus d'évaluation pour l'acquisition d'un nouveau système. L'introduction d'un nouveau logiciel doit non seulement permettre d'assurer le fonctionnement courant, mais aussi de faire progresser la numérisation au sein de l'ensemble de la société coopérative.
- **Distribution :** actuellement, la distribution des produits d'indemnités journalières de la SAEKK se fait presque exclusivement par le biais d'un réseau de sociétés de courtage bien établies. En interne, il n'existe à ce jour aucune structure permettant de réaliser la distribution de manière autonome et avec la qualité requise. C'est pourquoi des possibilités sont étudiées pour que la société coopérative puisse à l'avenir développer ses propres canaux de distribution, sans toutefois affaiblir le réseau de sociétés de courtage qui a fait ses preuves en tant que canal de distribution principal. Cela inclut, entre autres, l'intermédiation en assurance-maladie.
- **Prévention :** la prévention reste un élément essentiel de la stratégie de la SAEKK, dans le but d'améliorer la santé des membres. En 2025, divers événements et formations sont également proposés dans ce domaine.

« J'ai eu un grave accident de ski il y a deux ans. Je me bats depuis contre toutes sortes de complications. Heureusement, je n'ai jamais eu à m'inquiéter de ma situation financière et j'ai pu garder le sourire. »

Dr méd. Ulrich Böhni



Comptes annuels

Bilan

Actifs

Actif circulant (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités		83'086'940	101'897'280
Placements sur le marché monétaire		84'000'000	87'900'000
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
à l'égard de tiers		20'941	23'082
Autres créances à court terme			
à l'égard de tiers		1'664'446	1'462'340
Actifs de régularisation		1'526'000	1'129'510
Total actif circulant		170'298'327	192'412'212
en % du total du bilan		19.5 %	22.5 %

Actif immobilisé (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Immobilisations financières	2.1	542'056'370	521'045'165
Participations	2.2	31'920	31'920
Immobilisations corporelles			
Immobilier		162'373'696	142'484'816
Autres immobilisations corporelles		20'800	34'700
Immobilisations incorporelles		8'500	14'200
Total actif immobilisé		704'491'286	663'610'802
en % du total du bilan		80.5 %	77.5 %
Total actifs		874'789'613	856'023'014

Passifs

Capitaux étrangers à court terme (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Dettes résultant de livraisons et de présentations			
à l'égard des coopérateurs		2'961'677	3'215'068
Autres dettes à court terme			
à l'égard des coopérateurs		86'217	46'195
à l'égard de tiers		405'313	426'016
Provisions à court terme	2.4	505'928	–
Passifs de régularisation	2.3	25'031'592	15'824'366
Total capitaux étrangers à court terme		28'990'726	19'511'645
en % du total du bilan		3.3 %	2.3 %

Capitaux étrangers à long terme (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Autres dettes à long terme			
Envers des participations		51'600	51'600
Provisions à long terme	2.4	729'868'869	733'590'869
Total capitaux étrangers à long terme		729'920'469	733'642'469
en % du total du bilan		83.4 %	85.7 %
Total capitaux étrangers		758'911'195	753'154'114
en % du total du bilan		86.8 %	88.0 %

Capitaux propres (en CHF)	Annexe	31.12.2024	31.12.2023
Réserve de la société coopérative		100'368'900	95'123'415
Bénéfice de l'exercice		13'009'519	5'245'484
Fonds destiné aux cas extrêmes		2'500'000	2'500'000
Total capitaux propres		115'878'419	102'868'900
en % du total du bilan		13.2 %	12.0 %
Total passifs		874'789'613	856'023'014

Comptes annuels

Comptes de résultats

en CHF	Annexe	2024	2023
Produits de la caisse d'indemnité journalière			
Produits des cotisations	2.5	35'880'142	35'689'906
Produits de la variation des capitaux de couverture		3'232'000	-
Produits d'activités d'intermédiation d'assurance maladie		2'191'036	1'607'607
Produits des immobilisations financières	2.6	38'968'626	38'333'402
Produits des immobiliers		9'025'651	8'196'080
Total des produits d'exploitation		89'297'455	83'826'995
Charges de la caisse d'indemnité journalière			
Charges des prestations	2.5	-38'004'911	-35'480'995
Charges de la variation des capitaux de couverture		-	-7'350'000
Charges des immobilisations financières	2.6	-18'427'825	-10'453'506
Charges des immobiliers		-1'961'421	-1'603'039
Charges de personnel		-3'606'189	-2'897'992
Autres charges d'exploitation		-3'027'664	-2'286'707
Amortissements et corrections de valeur		-4'990'773	-1'716'100
Résultat d'exploitation		19'278'672	22'038'657
Participation aux excédents pour les coopérateurs		-5'374'283	-1'615'939
Attribution de l'excédent aux coopérateurs		-	-2'384'061
Attribution de l'excédent pour la compensation des cotisations		-	-13'600'000
Résultat avant impôts		13'904'389	4'438'657
Impôts directs		-894'871	806'828
Bénéfice de l'exercice		13'009'519	5'245'484

Comptes annuels

Flux de trésorerie

en CHF	2024	2023
Bénéfice de l'exercice	13'009'519	5'245'484
Amortissements et corrections de valeur	4'990'773	4'366'100
Résultat net de la vente d'immobilisations financières	-10'404'755	-6'518'368
Résultat d'immobilisations financières sans flux de liquidités	-6'699'589	-7'205'026
Variation placements sur le marché monétaire	3'900'000	-87'900'000
Variation créances de la vente de biens et de prestations de services	2'141	28'006
Variation autres créances à court terme	-202'106	-584'645
Variation actifs de régularisation	-396'490	-734'267
Variation dettes de livraisons et de présentations	-253'391	137'465
Variation autres dettes à court terme	19'318	-453'525
Variation passifs de régularisation	9'207'226	-4'468'418
Variation provisions	-3'216'072	23'290'131
Flux de liquidités provenant des activités d'exploitation	9'956'573	-74'797'063
Investissements immobilisations financières	-35'556'078	-87'827'256
Désinvestissements immobilisations financières	31'649'217	93'258'398
Investissements immobilier	-24'860'053	-13'363'765
Flux de liquidités provenant des activités d'investissement	-28'766'913	-7'932'623
Variation du fonds de liquidités	-18'810'340	-82'729'686
Variation du fonds de liquidités (en CHF)	2024	2023
au 1 ^{er} janvier	101'897'280	184'626'965
au 31 décembre	83'086'940	101'897'280
Variation du fonds de liquidités	-18'810'340	-82'729'686

Comptes annuels

Annexe

1. Principes de la présentation des comptes

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels de la société coopérative Caisse-Maladie des Médecines Suisses, Saint-Gall (SAEKK) ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse.

Les comptes annuels 2024 ont été adaptés dans leur présentation ou leur structure. Afin de garantir la pertinence d'une comparaison avec l'année précédente, les valeurs de l'année précédente ont été partiellement adaptées.

1.2 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et les avoirs bancaires. L'évaluation s'effectue à leur valeur nominale.

1.3 Placements sur le marché monétaire

Ce poste comprend les placements à terme fixe dont l'échéance est supérieure à 90 jours après la date de clôture du bilan. L'évaluation s'effectue à leur valeur nominale.

1.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent d'obligations, d'actions ainsi que de fonds de placement et sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure (évaluation individuelle).

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles correction de valeur. Les immobilisations corporelles ainsi que les immobilisations incorporelles sont amorties de manière dégressive. La valeur comptable des biens immobiliers est régulièrement vérifiée au moyen d'estimations externes et, le cas échéant, corrigée. Les amortissements des

immobilisations corporelles ou des valeurs immatérielles sont effectués sur les durées d'utilisation suivantes :

Position	Taux d'amortissement
Biens immobiliers	1.50 %
Équipements et installations	40 %
Véhicules	40 %
Installations informatiques	40 %
Immobilisations incorporelles	40 %

1.6 Provisions

Capital de couverture

Les capitaux de couverture nécessaires ont été recalculés à la fin de l'exercice financier par un actuaire indépendant de Libera SA, Zurich. Le calcul du capital de couverture nécessaire repose sur les principes suivants :

- Bases techniques AVS VIIbis
- Bases techniques B et C : LPP 2020, table périodique 2023, avec adaptation des probabilités d'invalidité et de décès.
- Taux d'intérêt technique : 1.25 % (année précédente 1.25 %)
- Sexe des membres
- Calcul d'une provision IBNR (IBNR = Incurred But Not Reported) = pour les cas de droit aux prestations existants, mais pas encore annoncés
- Réserve de longévité
- Pour les membres actif·ve·s des plans B et C, le capital de couverture se calcule selon le système de répartition des capitaux de couverture, selon l'analyse de risque de Libera

Excédent destiné aux coopérateurs

Une part d'un excédent annuel qui serait disponible, après que l'on ait tenu compte des opérations nécessaires à effectuer, pourra être utilisée aux fins d'une réduction en pourcentage des cotisations des coopérateurs.

2. Informations sur les postes du bilan et des comptes de résultats

2.1 Compilation des immobilisations financières (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Obligations		
Obligations Suisse	162'128'327	155'314'910
Obligations Étranger	95'936'739	84'613'941
Actions		
Actions Suisse	59'125'351	54'258'179
Actions Étranger	87'435'613	96'971'030
Biens immobiliers		
Placements collectifs biens immobiliers Suisse	26'814'719	26'814'719
Placements collectifs biens immobiliers Étranger	51'944'861	42'913'364
Placements alternatifs		
Hedge Funds	28'021'648	26'450'911
Insurance Linked Securities	30'649'112	33'708'111
Total immobilisations financières	542'056'370	521'045'165

2.2 Participations	Capital (in CHF)		Part du capital et la part des droits de vote (en %)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Société et siège social				
Parkgarage Oberer Graben AG, St-Gall	51'600	51'600	62	62

2.3 Passifs de régularisation (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Régularisation des cotisations payées d'avance	17'255'256	12'848'170
Régularisation de la participation aux excédents	5'489'140	1'761'208
Régularisation pour les impôts	150'000	322'853
Pertes non réalisées sur contrats à terme	1'031'010	-
Autres passifs de régularisation	1'106'186	892'136
Total passifs de régularisation	25'031'592	15'824'366

2.4 Provisions (en CHF)	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux de couverture	687'972'000	691'204'000
Excédent aux coopérateurs	23'276'869	23'276'869
Excédent au rééquilibrage des cotisations	13'600'000	13'600'000
Excédent pour la prévention	5'000'000	5'000'000
Autres provisions	525'928	510'000
Total provisions	730'374'797	733'590'869
dont à court terme	505'928	0

2.5 Développement des opérations d'indemnités journalières (en CHF)	Total	Plan A	Plan B	Plan C
2024				
Cotisations brutes	44'821'565	54'119	44'371'319	396'126
Bonus sur les cotisations brutes	-8'941'423	-12'577	-8'896'313	-32'533
Produits de la caisse d'indemnité journalière	35'880'142			
Prestations caisse d'indemnités journalières	-38'004'911	-369'060	-37'018'952	-616'900
Résultat opérations d'indemnités journalières 2024	-2'124'770			
2023				
Cotisations brutes	44'603'587	73'564	44'278'782	251'241
Bonus sur les cotisations brutes	-8'913'681	-16'621	-8'884'784	-12'276
Produits de la caisse d'indemnité journalière	35'689'906			
Prestations caisse d'indemnités journalières	-35'480'995	-469'970	-34'695'843	-315'182
Résultat opérations d'indemnités journalières 2023	208'911			

2.6 Résultat immobilisations financières (en CHF)	2024	2023
Produit		
Dividendes et d'intérêts obligataires	12'198'059	12'803'317
Bénéfice sur les ventes d'immobilisations financières	10'814'743	7'691'335
Produits contrats de change à terme	2'749'516	5'934'941
Produits de placements à terme	3'140'666	1'249'323
Produit correction de la valeur de marché	10'052'792	10'645'541
Autres produits immobilisations financières	12'851	8'944
Total produits immobilisations financières	38'968'626	38'333'402
Charges		
Perte sur les ventes d'immobilisations financières	-409'988	-1'172'967
Perte sur contrats de change à terme	-11'023'689	-2'084'081
Charges résultant de la correction de la valeur de marché	-6'010'207	-6'090'515
Frais de gestion de la fortune	-914'062	-1'052'958
Autres charges d'immobilisations financières	-69'878	-52'986
Total charges immobilisations financières	-18'427'825	-10'453'506
Résultat immobilisations financières	20'540'802	27'879'896

3. Informations supplémentaires

3.1 Dissolution nette des réserves latentes (en CHF)	2024	2023
Montant total de la dissolution nette des réserves latentes	0	0

3.2 Données sur les emplois à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre d'emplois à plein temps est inférieur à 50 pour l'exercice ainsi que pour l'année précédente.

3.3 Honoraires des prestations de révisions (in CHF)	2024	2023
Prestations en matière de révision	72'859	72'000
Autres prestations	-	62'700

3.4 Comptes annuels établis selon une norme comptable reconnue (art. 962 CO)

Les comptes annuels sont également établis conformément au «Swiss GAAP FER», contrôlés par l'organe de révision et présentés à l'assemblée des délégués (organe suprême de la Société coopérative) ce qui ne fera pas l'objet d'une publication dans le rapport de gestion.

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 71 228 62 00
www.bdo.ch
stgallen@bdo.ch

BDO SA
Vadianstrasse 59
9001 Saint-Gall

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués de la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre Point

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 27 mars 2024, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

Responsabilités de l'administration relatives aux Comptes Annuels

L'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en liaison avec à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Saint-Gall, le 27 mars 2025

BDO SA

Philippe Mattle

Expert-réviseur agréé

Franco Poerio

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

« Une tumeur au cerveau a chamboulé ma vie. C'est à ce moment-là que j'ai ressenti l'esprit de la coopérative. »

pract. méd. **Andreas Quarella**



Assurance- maladie



Assurance- maladie :

(de dr. à g.)

Maria Donno
Karina Aggeler
Morgane Perrone
Antonella Dede Joos
Nicolas Züllig
Samantha Piana
Sara Pierazzoli
Salvatore Russo

Indemnités journalières

Indemnités journalières :

(de g. à dr.)

Claudia Graf
Gabriela Braun
Alia Abdallah
Martina Tondelli
Fabienne Walliser



En collaboration avec EGK-Caisse de santé, la SAEKK permet aux médecins ainsi qu'aux membres de leur famille et au personnel de leur cabinet de souscrire une solution d'assurance-maladie complète à des conditions attractives. Les assuré-e-s bénéficient d'un paquet d'assurances performant qui allie conseils personnalisés, primes équitables et soins de santé adaptés à l'environnement médical. Outre de nombreux avantages, les assuré-e-s peuvent se réjouir d'un accompagnement soutenu. En effet, l'équipe connaît les besoins des assuré-e-s et leur répond avec beaucoup d'engagement et une oreille toujours attentive.

L'assurance d'indemnités journalières de la SAEKK offre aux médecins une sécurité financière en cas d'incapacité de travail ou de gain. Elle couvre la perte de revenu et permet ainsi une stabilité économique continue, même en période difficile. L'équipe experte accorde une grande importance à l'encadrement individuel et aux conseils personnalisés des membres. Dans le cadre d'un échange direct, une solution adaptée aux besoins est élaborée en collaboration avec les assuré-e-s - de manière individuelle, fiable et partenariale.

Finances



← Finances :

(de dr. à g.)

Franco Pasquariello
Dominik Moser
Gabriella Fabozzi

L'équipe financière de la SAEKK veille, avec un grand savoir-faire et beaucoup de soin et d'engagement, à ce que les bases économiques de la société coopérative soient assurées de manière durable. Grâce à une comptabilité précise, à une budgétisation transparente et à une planification prévisionnelle, les collaboratrices et collaborateurs ne gardent pas seulement une vision globale de toutes les recettes et dépenses, mais créent également les fondements pour des investissements à long terme. Leur travail constitue ainsi l'épine dorsale financière de la SAEKK - silencieuse, en arrière-plan, mais indispensable pour le fonctionnement au premier plan.

Immobilier



↑ Immobilier :

(de g. à dr.)

Johannes Rüesch
Jacqueline Willi
Markus Straub
Murat Demi
Sacha Neff
Stefan Eisenring
Tiziano Studer
Besire Orllati

En guise de placement de capitaux à long terme, la SAEKK investit dans des biens immobiliers de qualité situés dans des endroits attrayants. Le portefeuille de plus de 400 logements contribue largement à la stabilité financière de la société coopérative. L'équipe responsable gère les immeubles avec soin et responsabilité, toujours dans l'optique du maintien de la valeur, de la satisfaction des locataires et de la viabilité future. Lors de la gestion et du développement de son portefeuille, la SAEKK veille à créer des valeurs durables et à prendre en compte les aspects sociaux et écologiques - pour le bien de ses membres et des générations futures.

Liste des délégué·e·s

Circonscription électorale 1 **GE/JU/NE/VD/VS**

Dre méd. Albrecht Gubler Marie-Odile	1805 Jongny
Dr méd. Dominik Jean-Michel	1208 Genève
Dre méd. Folques Murta Margarida	2000 Neuchâtel
Dr méd. Hagmann Michael	1096 Cully
Dr méd. Krayenbühl Philippe	2022 Bevaix
Dre méd. Kremser Roswitha	3960 Sierre
Dre méd. Lehky Hagen Monique	3902 Glis
Dre méd. Paris Valérie	1256 Troinex
Dre méd. Shehu-Brovina Shqipe	1208 Genève
Dre méd. Portier Nathalie	1800 Vevey
Dre méd. Saudan Sonja	1256 Troinex

Circonscription électorale 2 **AG/BL/BS/SO**

Dr méd. Reisten Oliver	4600 Olten
PD Dr méd. Templeton Arnaud	4059 Basel

Circonscription électorale 3 **AI/AR/GL/GR/SG/TG (FL)**

Dr méd. Clerc Thomas	8355 Aadorf
Dr méd. Fehr Fabian	9413 Oberegg
Pract. méd. Fronzaroli Jordi Nicola	7503 Samedan
Dr méd. Graf Simon	9038 Rehetobel
Dre méd. Hettich Adelheid	9642 Ebnat-Kappel
Dr méd. Sibalic Vladimir	9000 St. Gallen

Circonscription électorale 4 **BE/FR**

Dr méd. Gartenmann Christian	2525 Le Landeron
Dre méd. Buatsi Reber Janet	3014 Bern
Dr méd. Eggenberger Peter	1791 Courtaman
Dr méd. Grob-Blum Philipp	3700 Spiez
Dr méd. Michel Jean-Marie	1700 Fribourg
Dre méd. Perroud Camille	1700 Fribourg
Dre méd. Schumacher Inès	1722 Bourguillon
Dr méd. de Gottrau Ludovic	1712 Tafers

Circonscription électorale 5 **LU/NW/OW/SZ/TI/ZG/UR**

Dr méd. Braga Andrea Vincenzo	A-2372 Geisshübl
Dr méd. Bucher Hansjörg	6390 Engelberg
Dr méd. Studer Thomas	6170 Schüpfheim
Dr méd. Donadini Andrea	6900 Lugano

Circonscription électorale 6 **SH/ZH**

Dre méd. Brodbeck Tanja	8406 Winterthur
Pract. méd. Diener Olivier	8404 Winterthur
Dr méd. Emmanuele Luca	8055 Zürich
Dr méd. Hofmänner Daniel	8032 Zürich
Dre méd. Kuropkat Christiane	8810 Horgen
Pract. méd. Schäfer Johannes	8203 Schaffhausen
Dr méd. Scherr Patrick	8193 Eglisau
Dre méd. Sehmsdorf Ute	8032 Zürich
Cand. méd. Trösch Alexander	8802 Kilchberg

Circonscription électorale 7 **Dentistes**

Dr méd. dent. Bertschinger Marco	9000 St. Gallen
Dr méd. dent. Biel Philippe	7310 Bad Ragaz
Dr méd. dent. Bozin Mirko	2000 Neuchâtel
Dr méd. dent. De Siebenthal Yann	1180 Rolle
Dr méd. dent. Gasser Thomas	4054 Basel
Dre méd. dent. Glenz Fabienne	4054 Basel
Dre méd. dent. Laederach Veera	4052 Basel

Circonscription électorale 8 **Vétérinaires**

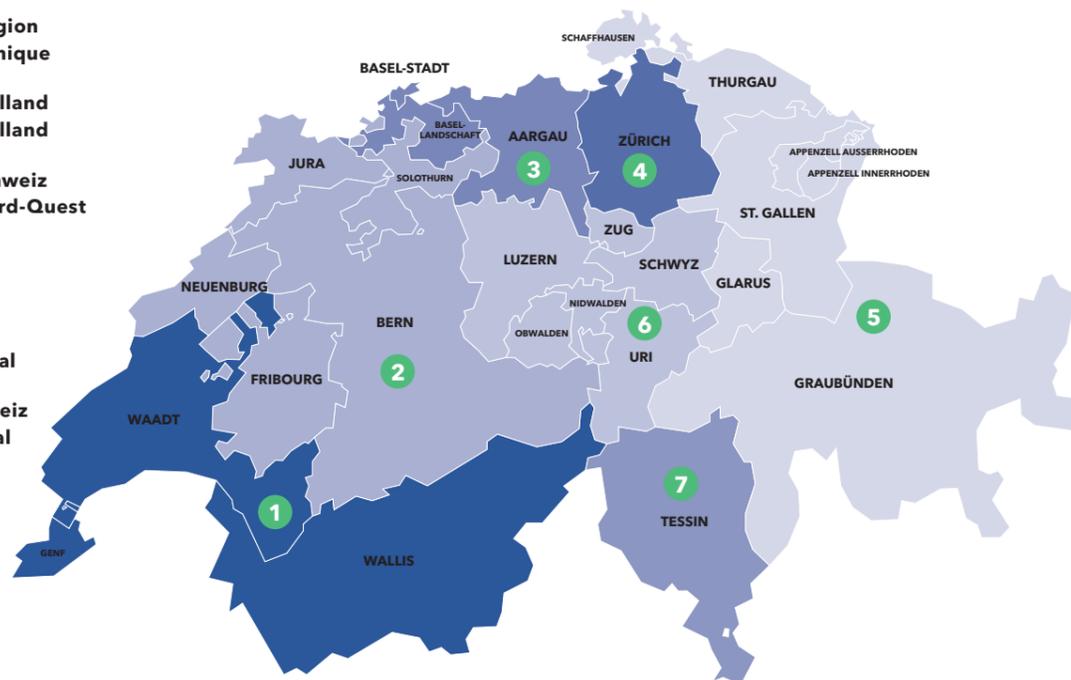
Dr méd. vét. Dubosson Christoph	2072 St-Blaise
Dre méd. vet. Kessler Yvonne	8615 Wermatswil
Dr méd. vet. Raemy Andreas	1716 Plaffeien

Circonscription électorale 9 **Chiropraticiens**

Dr Aymon Adrien	2503 Bienne
Dre Fehr Leu Fabienne	6130 Willisau

Sociétés de courtage

- 1 Genferseeregion
Région lémanique
- 2 Espace Mittelland
Espace Mittelland
- 3 Nordwestschweiz
Suisse du Nord-Quest
- 4 Zürich
Zurich
- 5 Ostschweiz
Suisse orientale
- 6 Zentral Schweiz
Suisse Central
- 7 Tessin
Ticino



FMH Services (Insurance)
Roth Gyax & Partner AG
 031 959 50 00
 Thomas Roth, Sergio Kaufmann
 Moosstrasse 2, 3073 Gümligen
 info@rothgygax.ch
 Berater in der ganzen Schweiz
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

Bucher & Strauss Versicherungen AG
 061 363 40 75
 Daniele Simone, Fredy Grossenbacher
 Grellingerstrasse 9
 4052 Basel
 info@bucher-strauss.ch
 Filiale in Frauenfeld TG
3,5

R.C. Pont Assurances Sàrl
 022 860 88 22
 Roger, Berivan & Samuel Pont
 Route de Jussy 29, CP 128
 1226 Thônex
 info@rcpont.com
1

ACADEMIX Consult AG
 071 242 71 40
 Rainer Lentès
 Gartenstrasse 8, 9000 St.Gallen
 stgallen@academix.ch
 Filialen in AR, BE, BS, LU und ZH
2, 3, 4, 5, 6, 7

Ärzteberatung ABC
Bühler & Partner AG
 041 368 56 56
 Erwin Bühler, Thomas Balz
 Luzernerstrasse 24, 6330 Cham
 e.buehler@a-b-c.ch
 Filiale in Kappelen BE
2, 6

Assurances Thurre & Pancera Sàrl
 021 654 21 54
 Igor Pancera
 Ch. de Rovéréaz 5, CP 251
 1000 Lausanne 12
 info@thurre-pancera.ch
1

GFP mediconsul GmbH
 034 420 30 40
 Andres Suter
 Solothurnstrasse 3
 Postfach 452, 3422 Kirchberg
 suter@gfp.ch
2, 4, 6

AssCoGest Sàrl
 024 472 45 20
 Jacques Nater
 Chemin des Grillons
 1872 Troistorrents
 info@asscogest.ch
1

ACSA
 022 734 20 47
 Michel A. Tornare, Alain Prudent
 57, Rue Moillebeau, 1209 Genève
 m_tornare@bluewin.ch
1

SFAERAS experts-conseils
 022 990 06 06
 Alexandre Bryner, Stéphane Losey
 12, Av. Alfred-Cortot
 1260 Nyon
 administration@sfaeras.ch
1

360 Degrés SA
 022 525 73 60
 Kevin Brisac
 Route du Grand-Lancy 59
 1212 Lancy
 k.brisac@360-degres.ch
1

UAP Unabhängige Allfinanz Partner AG
 061 756 66 44
 René Scheidegger
 Rüttelistrasse 18
 Postfach 360, 4416 Bubendorf
 info@uap.ch
3

Ärzte-Beratung Mark&Michel
 044 213 20 60
 Peter Michel, Gion Pagnoncini
 Löwenstrasse 25
 Postfach, 8021 Zürich
 info@markmichel.ch
4

Salt & Partner
 044 838 40 10
 insure@salt-partner.ch
 Engimattstrasse 22
 8002 Zürich
4

Franzelli AG
 041 211 11 55
 Marco Franzelli
 Seidenhofstrasse 14
 6003 Luzern
 info@franzelli.ch
6

GFP mediconsul
 091 960 23 23
 Alessandro Del Villano, Mirko Di Giorgio
 Via Generale Guisan 16, CP 266
 6932 Breganzona
 info@gfpmediconsul.ch
7

PlaGestHy Assurances Sàrl
 021 703 30 70
 Pascal Xanthopoulos, Philippe Gay
 Route de Prilly 25, case postale 218
 1023 Crissier
 info@plagesthy.ch
1

B&S Associés SA
 058 911 08 20
 Pierre-André & Benoit Steiner,
 Cédric Boss
 Place Coquillon 2
 2001 Neuchâtel 1
 info@bs-associés.ch
2

Neidhart & Rüttimann
 Partner AG
 044 226 90 90
 Rico Rüttimann
 info@nrup.ch
 Bankstrasse 4
 8400 Winterthur
4

Horndasch & Partner AG
 044 225 60 70
 Marcel Schönenberger, Hans Kuster
 Engimattstrasse 22, 8002 Zürich
 info@horndasch.ch
4

Assiconsult SA
 091 922 74 17
 Giuseppe Vecchi
 Via Balestra 31, CP 5074
 6901 Lugano
 giuseppe.vecchi@assiconsult.ch
7

Assimedia SA
 091 756 20 80
 Enrico Pelloni
 Via della Posta 16
 6600 Locarno
 info@assimedia.ch
7

Shansa SA
 032 753 10 00
 Manuel Pomeranz, Patrick Catalioto
 Rue Eugène-de-Coulon 1
 2022 Bevaix
 info@shansa.ch
2

Profex Broker AG
 062 769 02 02
 info@profexbroker.ch
 Nordstrasse 14
 4665 Oftringen
3

Meier & Partner
Versicherungstreuhand AG
 043 266 80 40
 René Meier, Michel Meier
 Kohlrainstrasse 10, 8700 Küsnacht
 info@mpvag.ch
4

Swiss Independance AG
 043 499 23 00
 Philippe Mühlemann
 Seefeldstrasse 219
 8008 Zürich
 philippe.muehlemann@swissindependance.ch
4

ASSEPRO Brokerage AG
 058 590 48 15
 Venanzio Rossi
 Triststrasse 17
 7000 Chur
 venanzio.rossi@assepro.com
6

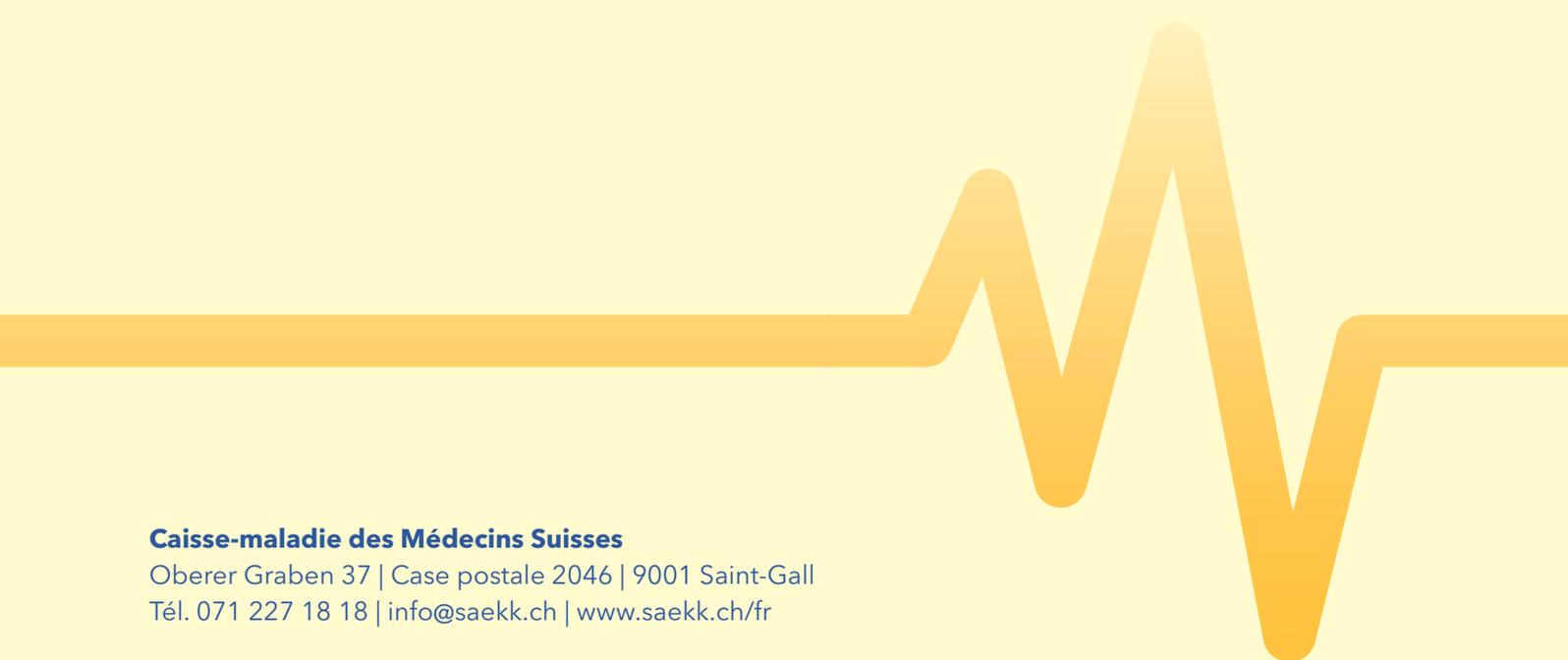
Boss Insurance Services SA
 032 751 22 22
 Cédric Boss
 Place Coquillon 2
 2001 Neuchâtel 1
 info@boss-insurance.ch
2

Finanzakzent AG
 031 552 40 00
 Pascal Heiniger, Yanick Lang
 Wölflistrasse 5
 3006 Bern
 info@finanzakzent.ch
2

FoxAdvisor SA
 078 807 08 22
 Nicolas Bati
 Route des Falaises 140
 2000 Neuchâtel
 nbati@fox-advisor.ch
2

INTUS BROKER AG
 044 763 10 70
 Gerold Leuthold
 Lagerstrasse 11
 8910 Affoltern am Albis
 info@intusbroker.ch
4

SOAB GmbH
 044 585 26 46
 Oliver Stöckli
 Oberdorf 33
 6018 Buttisholz
 info@soab.ch
4



Caisse-maladie des Médecins Suisses

Oberer Graben 37 | Case postale 2046 | 9001 Saint-Gall
Tél. 071 227 18 18 | info@saekk.ch | www.saekk.ch/fr